Revue Européenne des Migrations Internationales, 2023, 39 (2 & 3)

Faire du sur-place sans jamais pouvoir prendre place : l'interminable arrivée de jeunes maghrébins sans-papiers à Genève

Sahar Fneich[1], Maxime Felder[2] et Joan Stavo-Debauge[3]

Version preprint. Référence de la version à paraître :

Fneich, S., Felder, M. & Stavo-Debauge, J. (2023) « Faire du sur-place sans jamais pouvoir prendre place : l'interminable arrivée de jeunes maghrébins sans-papiers à Genève », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 39(2-3).

Résumé

Cet article analyse l'expérience de jeunes Maghrébins nouvellement arrivés à Genève. Précarisés par leur parcours d'errance, sans statut légal, ils trouvent à Genève une infrastructure d'accueil qui leur permet de se nourrir et de dormir au chaud. Cependant, cette hospitalité a un coût : elle leur demande de suivre un parcours quotidien déterminé et rythmé par les services délivrés à heures fixes dans différents lieux d'accueil. Ce mode de vie combine mobilité et immobilité, donnant aux nouveaux arrivants l'impression de faire du surplace. Ceux-ci s'aménagent alors des échappatoires, notamment dans des conduites délictuelles, mais trouvent

[1] Institut des Sciences Sociales, Université Libanaise, Beyrouth, Liban ; sahar_fneich@hotmail.com
[2] Erasmus University Rotterdam, Pays-Bas ; maxime.felder@gmail.com
[3] Institut des sciences sociales (ISS), Université de Lausanne, Suisse ; jstavodebauge@yahoo.fr

rarement d'autre issue que de reprendre la route. Nous analyserons ici les caractéristiques de cette hospitalité particulière à travers quatre épreuves qu'ils rencontrent : se familiariser, habiter, gagner sa vie, et se projeter. Ce qui rend ces épreuves souvent insurmontables tient tant dans l'orientation et l'organisation de l'infrastructure d'accueil que dans la situation spécifique de ce groupe de jeunes sans-papiers.

I/ Introduction

> « Je marchais en compagnie de trois jeunes sans-papiers, non loin de la gare de Genève, vers le quartier des Grottes, lorsqu'un gars avec une grande valise sur le dos est passé à côté de nous. Il semblait inquiet et fatigué. Mohammed — un Marocain sans-papiers vivant à Genève depuis deux ans — nous a laissés et s'est dépêché de rejoindre le gars : "Il est nouveau ici, je vais l'aider, continuez votre chemin". D'abord, on s'est arrêté puis, incités par notre curiosité, on s'est dirigés vers eux. Le gars était Algérien et sans-papiers, il venait d'arriver à Genève. » (Carnet de terrain de Sahar Fneich, 31 mai 2020)

Cet extrait met en scène un nouveau venu dans ce moment — fugace, mais répété tant de fois — où, au sortir d'un bus, d'un train ou d'un avion, une question se pose à lui et se montre dans son « allure » (Stavo-Debauge, 2021), qui manifeste sa désorientation : « et maintenant, où aller et que faire ? » Cette rencontre fortuite lui permettra de s'orienter : Mohammed lui indiquera comment accéder aux lieux d'hébergement d'urgence. Il se familiarisera progressivement avec le réseau caritatif qui sert d'« infrastructure d'arrivée » (Meeus et al., 2019) à nombre de nouveaux venus sans papiers ou sans ressources[4]. Il intégrera alors un circuit qui le mènera d'un lieu d'accueil à un autre, en fonction des services qu'ils proposent et selon leurs horaires. Comme les autres, il pourra dormir au chaud, manger, aller aux toilettes, se laver, prier, charger son téléphone et accéder à internet, et cela le plus souvent sans dépenser un franc. Est-ce à dire que ce mode de vie, qui implique d'être sans cesse en mouvement et donne l'impression de tourner en rond, n'a pas de coût et s'avère supportable dans la durée ? Cette hospitalité permet-elle de s'aménager un

[4] Nous parlons d'infrastructure d'accueil pour qualifier l'ensemble des dispositifs étatiques ou caritatifs destinés à recevoir des publics précaires : structures d'hébergement d'urgence, soupes populaires, lieux d'accueils de jour. La notion "d'infrastructure d'arrivée", qui a fait l'objet de travaux récents (Meeus et al., 2019) analysant les appuis matériels, humains, virtuels et règlementaires qui permettent l'arrivée d'individus dans un nouveau lieu, inclut ainsi cette infrastructure d'accueil.

lieu et un temps à soi, de trouver du travail et un revenu, et de faire des projets ?

Pour répondre à ces questions, nous nous basons sur une enquête[5] sur l'hospitalité des villes. Une ville hospitalière permet à ses nouveaux venus d'en franchir les seuils et d'y prendre place durablement, sans risquer d'y être éconduits et sans être poussés à reprendre la route. Nous ne considérons ainsi pas l'hospitalité comme une vertu personnelle, ni comme un mot d'ordre politique, mais plutôt comme une qualité des environnements (Stavo-Debauge, 2017). La question de l'hospitalité ne concerne pas que les migrants précaires, mais ces derniers éprouvent sans doute davantage l'hospitalité des villes. Nous avons donc enquêté sur les nouveaux venus précaires à Genève — quel que soit leur statut légal et les raisons de leur venue — et sur les épreuves qu'ils y rencontrent sur le chemin de la sécurisation (réussie ou avortée) de leur présence. Parmi ces personnes, certaines cumulent les difficultés, étant sans argent ni diplôme, sans statut légal ni possibilité d'en obtenir, ne maitrisant pas la langue et souffrant d'addictions diverses. Dans diverses mesures, cette situation est celle des dix-neuf hommes originaires du Maghreb (d'Algérie et du Maroc pour la plupart) que nous avons rencontrés. Âgés de vingt à trente-deux ans, ils sont arrivés à Genève depuis deux semaines pour les plus récents, deux ans pour les plus anciens (cf. tableau 1). Il ne s'agit pas d'un échantillon constitué sur la base de critères de sélection, mais d'un groupe dont les membres se connaissent et se croisent régulièrement dans les lieux qu'ils fréquentent au quotidien, où il nous a été donné de les croiser et de les suivre. Le recrutement s'est fait à partir de ces lieux (que nous décrirons plus loin) selon la méthode dite de la boule de neige. Nos analyses reposent sur des échanges menés en arabe par la première auteure de l'article entre mars et aout 2020 : seize entretiens semi-directifs enregistrés, retranscrits et traduits, complétés par des conversations informelles et des notes de terrain.

L'enquête s'est déroulée alors que la pandémie de COVID-19 paralysait une grande partie du monde. En Suisse, la population a été appelée à rester chez elle entre mi-mars et mai, avant un assouplissement progressif des restrictions. Cette période a bouleversé l'offre d'accueil destinée aux personnes précaires (nous en rendons compte en détail dans Stavo-Debauge et al., 2022). Néanmoins, le quotidien que l'on va décrire correspond davantage à la situation précédant la pandémie même si on évoquera aussi la période du semi-confinement (pour plus de détails sur les mesures sanitaires en Suisse durant cette période, cf. Clément, Daffe, et al., 2021). Limitant la possibilité de rencontrer ces jeunes hommes dans les

[5] Le projet « (In)hospitalités urbaines : Quelle place pour l'arrivant-e en situation précaire dans les villes de Genève et Bruxelles ? » est financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (projet numéro 182295).

infrastructures d'accueil, la situation sanitaire nous a amenés à les accompagner dans les espaces publics et à découvrir la ville de leur point de vue.

Nous commencerons par préciser le contexte de cette migration irrégulière et les caractéristiques de l'infrastructure d'accueil à Genève, avant de présenter le parcours d'une journée type des jeunes Maghrébins que nous avons rencontrés. Nous aborderons ensuite quatre épreuves de l'arrivée. D'abord, comment se familiarisent-ils avec cette nouvelle ville ? Puis nous interrogerons la manière dont les différents lieux qu'ils fréquentent au cours d'une journée forment un « milieu » qui leur permet, ou non, « d'habiter » et de gagner en puissance d'agir. Ensuite, nous évoquerons leur besoin et leur désir de gagner leur vie, à tout le moins de s'occuper et de faire quelque chose de rémunérateur. Enfin, nous analyserons leurs manières de se projeter, d'espérer, de regretter et de réviser leurs plans.

Tableau 1 : Description des personnes enquêtées

N°	Pseudonyme	Age	Nationalité	Arrivé à Genève depuis x mois
1	Adnan	26	Algérie	24
2	Ayman	24	Maroc	24
3	Omar	28	Tunisie	3
4	Mohammed	29	Tunisie	3
5	Ismail	29	Maroc	24
6	Kamal	26	Algérie	6
7	Farid	20	Maroc	12
8	Youssef	26	Maroc	9
9	Abd El Rahman	32	Algérie	20
10	Hassan	25	Algérie	3
11	Ahmad	29	Algérie	9
12	Hussein	24	Algérie	2
13	Fahed	28	Algérie	6
14	Abed El Aziz	22	Algérie	5
15	Wissam	20	Algérie	5
16	Jamal	27	Algérie	10
17	Ammar	26	Algérie	7
18	Yasser	20	Algérie	7
19	Wassim	28	Algérie	8

II/ *Des Harragas à Genève : une population stigmatisée en prise avec le « circuit assistantiel »*

> « Au Bled, il n'y a rien, que Dieu en ait pitié, tu te lèves chaque matin, les jours sont pareils. Mais ici, chaque jour est un nouveau jour avec un nouvel espoir, surtout pour nous les *Harragas*. Tu ne sais pas quand Dieu t'ouvrira des portes et que tu trouveras une copine, un logement, un boulot… » (Hassan, extrait d'entretien)

Hassan, Algérien âgé de vingt-cinq ans, est arrivé deux semaines avant notre rencontre. Entré en Europe quelques mois auparavant, il se dit attiré par la modernité de Genève, sa richesse, son statut de « ville des droits de l'Homme ». Il s'identifie aux *Harragas* : les « brûleurs » en dialecte maghrébin, « brûlant » les frontières, mais aussi parfois leurs papiers d'identité. Le terme se serait répandu dès les années 1980 avec la mise en place de politiques migratoires restreignant la circulation du continent africain vers l'Europe (Salzbrunn et al., 2015).

Pour les jeunes sans titre de séjour — une minorité parmi les ressortissants du Maghreb vivant en Suisse — Genève ne constitue qu'une étape dans un long parcours d'errance à travers plusieurs pays d'Europe. Leur parcours est guidé d'une part par l'attraction de la découverte et d'autre part par la fuite de l'étape précédente où ils ont eu maille à partir avec la justice pour diverses illégalités relatives au droit de séjour, à des vols et à la vente de stupéfiants (Fibbi et al., 2014). À leur arrivée en Suisse, ils sont ainsi déjà « abimés » par des années d'errance et de dépendance à diverses substances.

À Genève, ces jeunes « clandestins maghrébins » occupent ponctuellement les colonnes de la presse locale. En 2012 par exemple, la Radio Télévision Suisse rapportait des chiffres de la police genevoise selon lesquels 300 à 400 jeunes maghrébins sans-papiers gonfleraient les statistiques sur les vols (à l'astuce, à l'arraché, dans les véhicules)[6]. Durant la période d'enquête, des articles de presse ont rapporté des plaintes de riverains du quartier des Grottes et des parcs environnants — corroborées par la police municipale et par des travailleurs sociaux — quant à des bagarres et du trafic de drogue impliquant des jeunes provenant d'Afrique du Nord[7]. Ceux-ci sont parfois assimilés aux « mineurs non-accompagnés » dont la prise en

[6] "Les clandestins maghrébins gonflent les chiffres de la délinquance à Genève", *Radio Télévision Suisse*, 29 février 2012, https://www.rts.ch/info/regions/geneve/3812293-les-clandestins-maghrebins-gonflent-les-chiffres-de-la-delinquance-a-geneve.html, Consulté le 22 novembre 2021.

[7] Le journal indépendant de gauche *Le Courrier* titre "Les Grottes, quartier en souffrance" le 24 juin 2020, alors que *La Tribune de Genève* prend moins de pincettes pour affirmer, le même jour, que "La violence des jeunes en errance pourrit le quotidien des Grottes".

charge fait débat et dont le statut de mineur est parfois contesté[8]. En réaction, la police genevoise a créé durant l'été 2020 une unité spéciale : le Groupe vols et agressions de rue. Il n'est donc pas exagéré de dire que les jeunes hommes catégorisés comme Maghrébins ont « mauvaise presse », à Genève comme ailleurs en Europe (Boutchenik et Lê, 2017).

Malgré tout, Genève ravive leur espoir de trouver une place et des opportunités, même temporairement. Nœud de transports au centre d'une agglomération transfrontalière, Genève fait office — comme bien d'autres villes Européennes — de « lieu-passage » au sein de « territoires circulatoires » à cheval sur plusieurs pays (Missaoui et Tarrius, 2006). En plus de faciliter la circulation, ces villes offrent des possibilités de travail, des interstices où échapper au regard public, ainsi que des réseaux d'aide (Deschamps et al., 2020). Elles concentrent une « infrastructure d'arrivée » composée de dispositifs d'aide et d'hébergement qui, s'ils ne s'adressent pas exclusivement aux migrants, constituent un appui essentiel pour les nouveaux venus précaires (Bolzman, 2014). Une enquête récente montre même que la majorité des bénéficiaires de ces infrastructures à Genève n'a pas de statut de résidence et provient d'un pays étranger (Bonvin et al., 2021).

Pour autant qu'ils parviennent à s'y orienter, l'infrastructure genevoise assure aux nouveaux venus de pouvoir satisfaire leurs besoins essentiels. Cependant, elle révèle rapidement ses limites. En effet, la dispersion des lieux d'accueil dans la ville leur impose de se déplacer en permanence, selon des horaires relativement stricts, et sans la certitude de pouvoir bénéficier des services recherchés. Ce « circuit d'assistance » — dont Pichon (1996, p. 168) a montré qu'il « nécessite une connaissance fine du réseau et de ses potentialités (…), de la qualité des services proposés ici ou là, des horaires, des délais d'attente entre deux prestations » — implique un quotidien dont le rythme peut s'avérer aliénant.

La question du temps, dans l'expérience migratoire, est le plus souvent associée à l'attente : attente du départ (Odgers-Ortiz et Campos-Delgado, 2014; Mastrangelo, 2019), d'une décision quant à la demande d'asile (Rotter, 2016; Stingl, 2021), d'une expulsion (Griffiths, 2014; Khosravi, 2016). De l'autre côté, le « mal de vie » qui pousse ces jeunes maghrébins au départ serait lui-même associé au désœuvrement (Mastrangelo, 2019). Mais, contrairement aux requérants d'asile dont l'attente forcée aurait pour effet de « déstructurer le quotidien » et de provoquer un ennui mortifère (Aulanier, 2021), les nouveaux venus sans-papiers vivent une autre forme

[8] "Faux mineurs non accompagnés ils sont expulsés de Suisse", *La Tribune de Genève*, 13 août 2021. "Le sort réservé aux MNA devant l'ONU", *Le Courrier*, 25 novembre 2021. "A Genève ces jeunes migrants qui déconcertent les juges", *Le Temps*, 29 janvier 2021.

d'aliénation temporelle. Elle combine le sentiment d'imposition d'un rythme de déplacement quotidien et l'impression de tourner en rond.

Ce paradoxe n'échappe pas aux intervenants sociaux que nous avons rencontrés. Au souci de mettre les bénéficiaires « en mouvement » et de s'assurer qu'ils ne perdent pas leur capacité à l'autonomie, s'oppose la volonté de s'adapter à leurs rythmes et de leur laisser le temps de se poser et de se reposer (Gardella, 2016). Nous analyserons ici les caractéristiques de cette hospitalité particulière à travers quatre épreuves[9] que rencontrent les nouveaux venus précaires : se familiariser, habiter, gagner sa vie, et se projeter.

III/ « On répète le même jour tous les jours »

« On répète le même jour tous les jours », explique Ahmed, arrivé à Genève il y a neuf mois. Fortement hétéronome, le parcours quotidien est déterminé et rythmé par les services délivrés à heures fixes dans différents lieux d'accueil. Pour en bénéficier, il faut se déplacer et arriver à temps. La figure 1 représente de manière schématique le parcours de leur journée type. Celui-ci connait des variations, notamment en fonction de l'apparition et de la disparition de lieux d'accueil. En 2021, un rapport commandé par la Ville relevait que si l'offre est conséquente, elle est peu pérenne, variant en fonction des financements disponibles, de la période de l'année et de la météo (Bonvin et al., 2021). Une autre variable est intervenue en 2020 : la pandémie de COVID-19. Au moment où celle-ci s'est déclarée, un dispositif d'hébergement expérimental était en place, géré par un collectif d'associations. Il consistait en une série de bâtiments mis à disposition pour la nuit. Des lits de camp étaient ainsi installés dans des églises et des salles de gymnastique. Ces lieux — appelés *sleep-in* — offraient un hébergement d'urgence durant quelques semaines ou mois, avant d'être remplacés par d'autres. Quand les autorités ont déclaré la situation sanitaire « exceptionnelle », l'État a repris la main. Les *sleep-in* ont fermé et, pour réduire les risques de contagions dans les deux principales structures d'hébergement d'urgence gérées par la Ville, une caserne désaffectée a été ouverte durant quelques mois. La période durant laquelle l'enquête s'est déroulée a donc vu d'importantes variations dans un dispositif d'accueil qui était déjà en évolution constante.

[9] Nous employons le mot épreuve pour parler de « ce qui pour l'agent engagé fait une différence, en délivrant ou en affectant un bien qui lui importe » (Stavo-Debauge, 2010, §57).

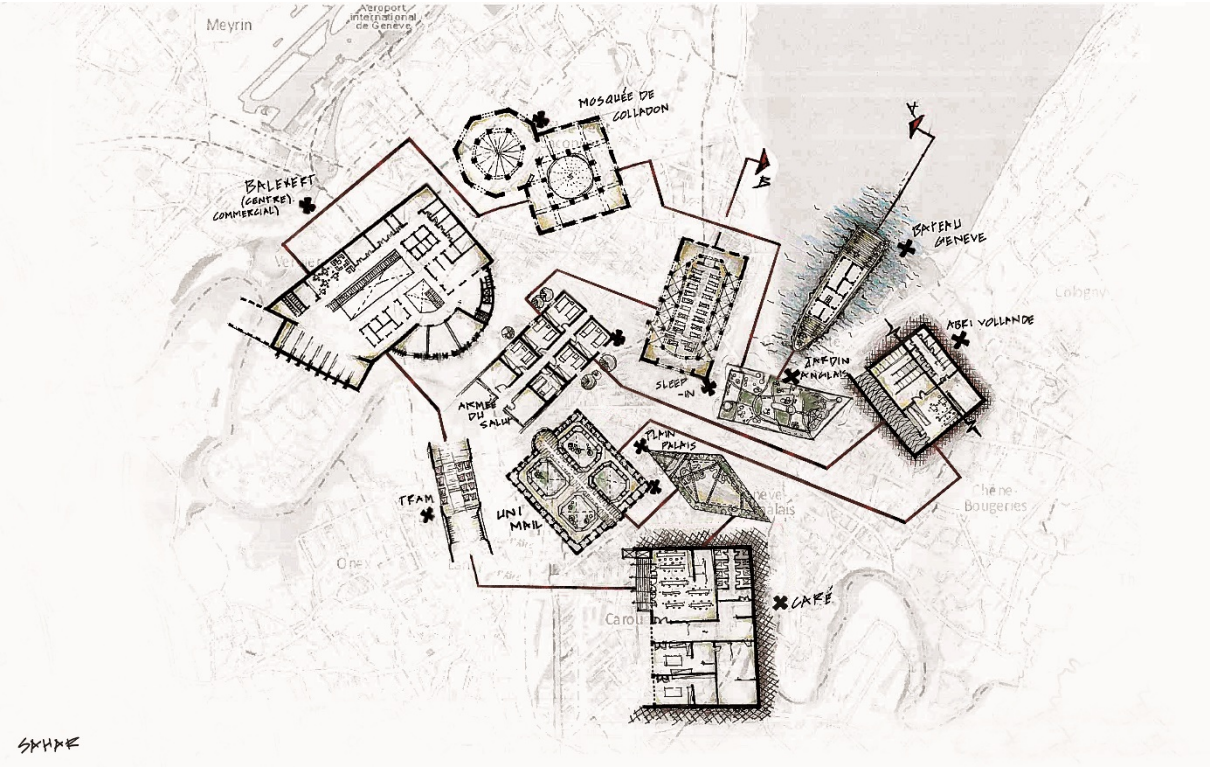

Figure 1 : Parcours d'une journée type

Néanmoins, on peut retracer le parcours d'une journée type à partir des récits des jeunes Maghrébins rencontrés. Il commence à sept heures au *Bateau* (cf. figure 2). Datant de la Belle-Époque (1896) et amarré de manière permanente, c'est un bateau à roues à aubes qui fait office le matin de lieu d'accueil, où sont servis chaque jour 150 à 200 petits déjeuners aux personnes en situation de précarité. Les portes ouvrent à sept heures et demie, mais de nombreuses personnes se rendent sur le quai bien avant l'ouverture. Outre de la nourriture et l'usage de toilettes, le pont inférieur du *Bateau* offre un espace pour se réchauffer, discuter, charger son téléphone. À neuf heures et demie cependant, les derniers « passagers » sont priés de quitter les lieux. En effet, un restaurant occupe le pont supérieur et accueille alors des clients pour le repas de midi.

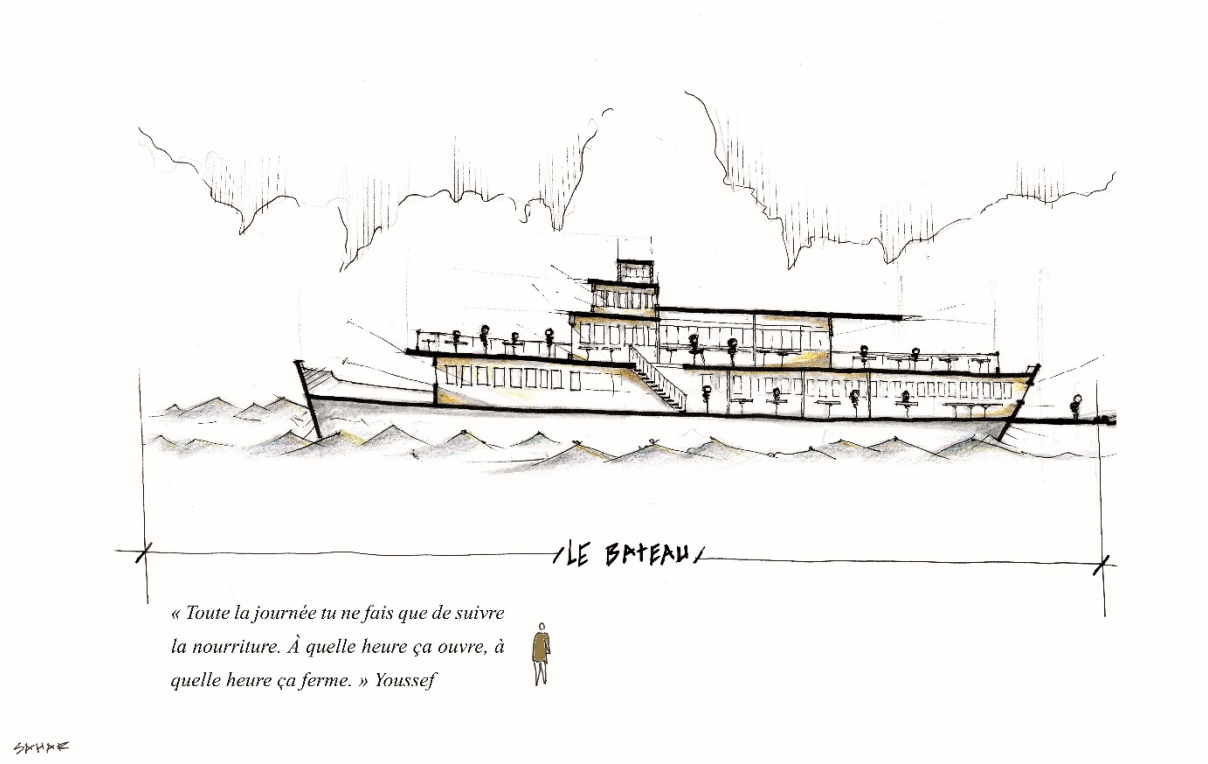

Figure 2 : Début du parcours avec le petit déjeuner au Bateau (Section AB)

Si le temps y invite, le Jardin Anglais (cf. figure 3) tout proche offre aux usagers précaires du *Bateau* des bancs et des pelouses sur lesquelles passer le temps. Un passage à la mosquée est aussi une option. Après la prière, il est possible de charger son téléphone et de bénéficier du réseau wifi. Certains en profitent alors pour communiquer avec leur famille. Même s'il est interdit de s'y étendre et d'y dormir, c'est un lieu de répit apprécié. Les centres commerciaux permettent également de s'abriter, et d'accéder à des toilettes et à un réseau wifi. Ces espaces, bien que privés, offrent souvent toutes les qualités d'un espace public (en Europe du moins, comme le suggèrent Chiodelli et Moroni, 2015).

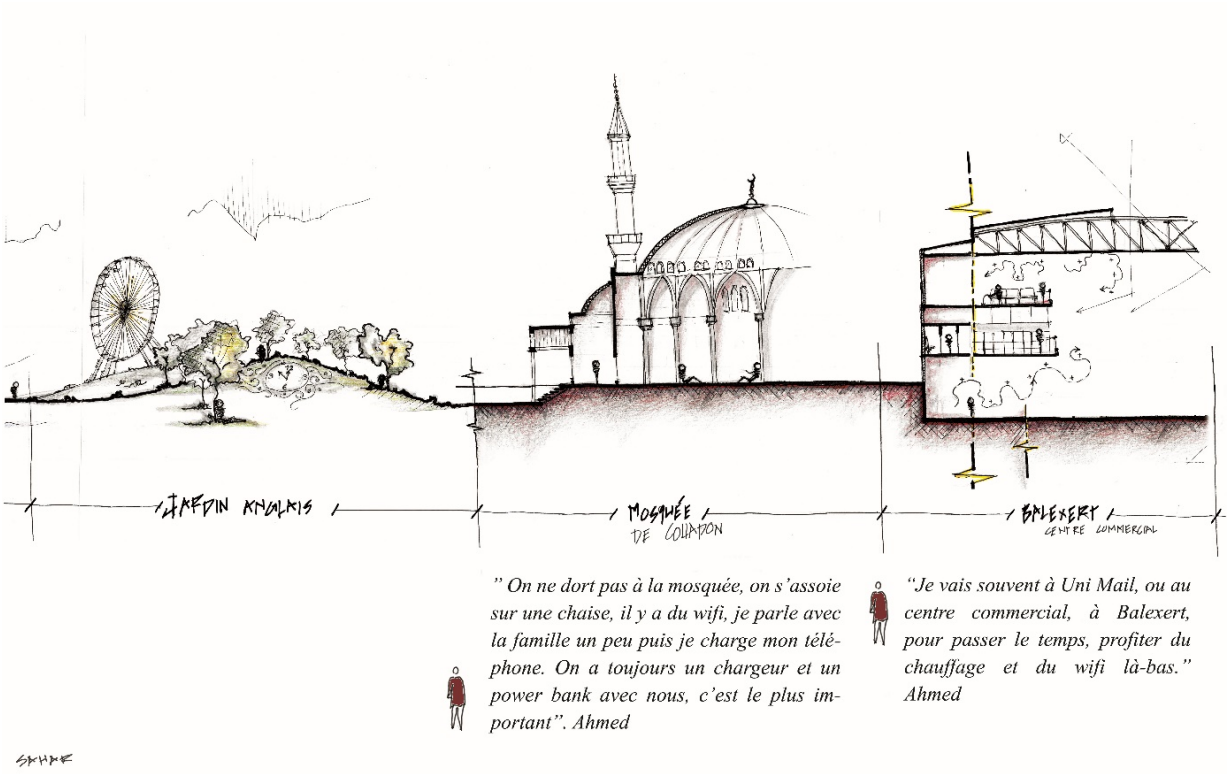

Figure 3 : trois étapes du parcours à travers le Jardin Anglais, la Mosquée et le centre commercial (Section AB)

Pour le repas de midi, le *Caré* est incontournable (cf. figure 4). Géré par une association, il se présente comme une structure d'accueil d'urgence de jour, ouverte à toutes personnes adultes en situation de vulnérabilité. À proximité, le *Club social rive gauche* offre une alternative, mais demande aussi de prendre un ticket à l'avance. La plaine de Plainpalais, grande esplanade de terre battue (un losange de 640 mètres dans sa longueur) se situe non loin et constitue un lieu de rencontres où tuer le temps et passer une partie de l'après-midi, du moins si le climat le permet. Les installations électriques prévues pour le marché hebdomadaire sont laissées à disposition des personnes qui y chargent leur téléphone. En cas de mauvais temps, un bâtiment de l'université à proximité permet de s'abriter, et certains de nos enquêtés aiment à fréquenter la cafétéria autogérée dotée de canapés. Les qualités situationnelles du bâtiment universitaire — fréquenté par une foule bigarrée de jeunes gens qui vont et viennent, attendent, s'installent, lisent, discutent — fournissent à nos enquêtés l'occasion de ne pas trop attirer l'attention, voire de faire des rencontres.

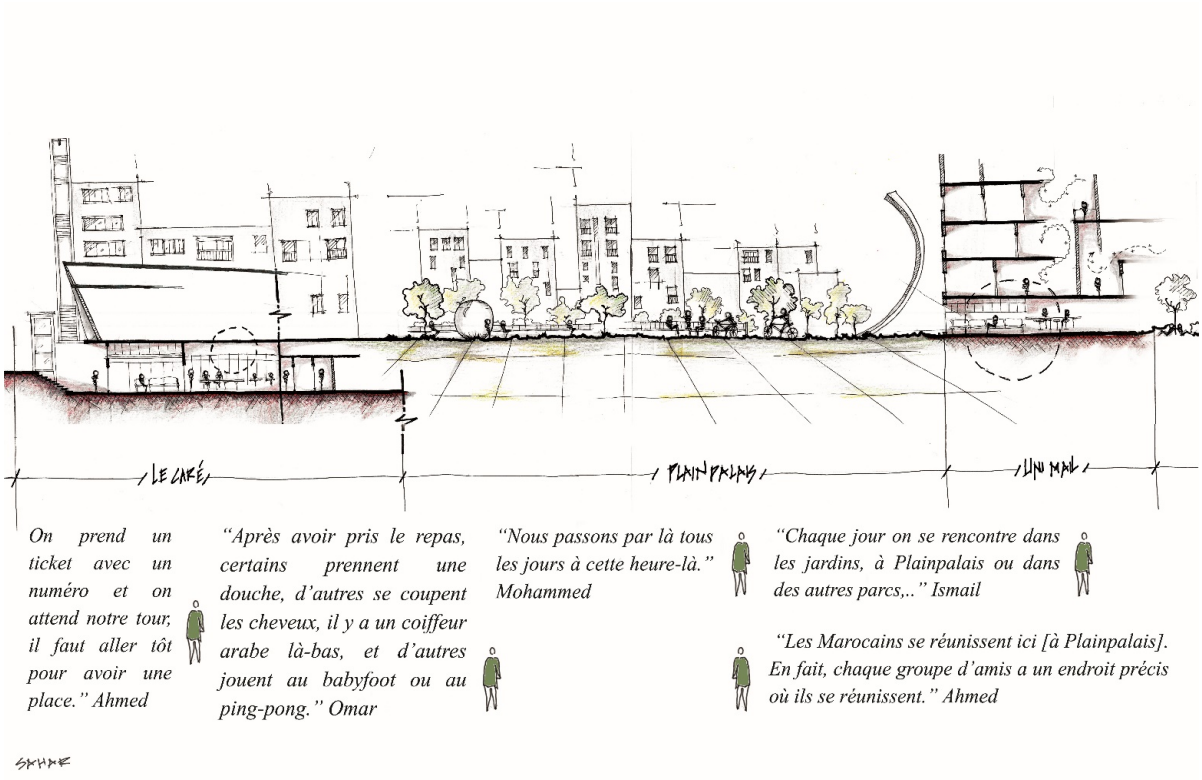

Figure 4 : suite du parcours avec le repas au Caré, des rencontres sur la plaine de Plainpalais et dans le bâtiment universitaire Uni-Mail (Section AB)

L'attente peut cependant s'y révéler longue jusqu'à l'ouverture des centres d'hébergement : dix-neuf heures pour les abris souterrains gérés par la Ville, vingt heures pour *l'Armée du Salut*, et parfois seulement vingt-et-une heures dans le cas des *sleep-in* (cf. figure 5). Ainsi se termine le parcours d'un jour de semaine. En effet, une partie des lieux d'accueil ont des horaires restreints le week-end, voire ferment jusqu'au lundi.

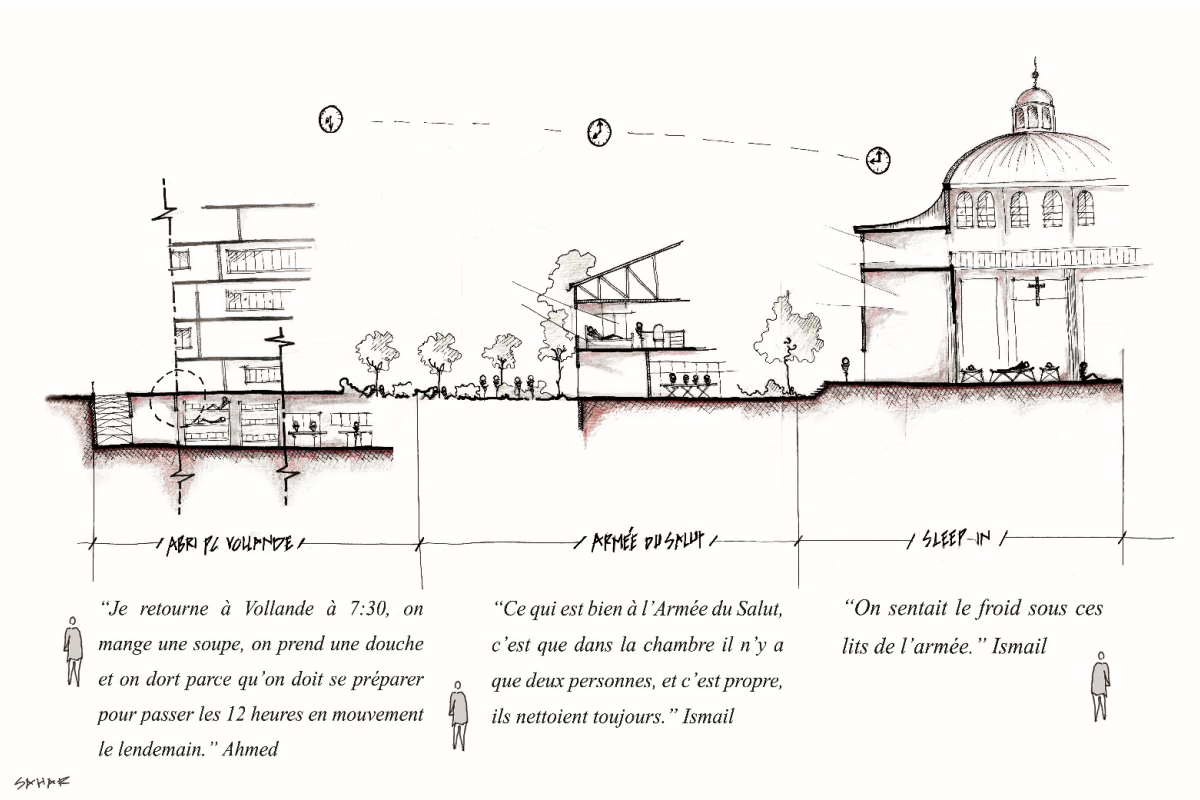

Figure 5 : fin du parcours avec les lieux d'hébergement d'urgence (Section AB)

IV/ Se familiariser : apprendre la ville, savoir identifier ses ressources et éviter ses dangers

La familiarisation apparait comme l'épreuve première pour le nouvel arrivant. Elle conditionne les suivantes, à commencer par celle qui consiste à trouver un lieu où s'abriter et éventuellement où tenter d'habiter, vaille que vaille. Se familiariser dans une ville signifie d'abord être capable de s'orienter, et donc de s'en construire une rudimentaire carte mentale. Ceci n'implique pas qu'une compréhension de la géographie de la ville, de ses axes, ses nœuds et ses quartiers, pour reprendre les termes de Lynch (2005), mais aussi une appréhension de ses codes. Ainsi, la familiarité peut être comprise comme la superposition de deux couches de connaissances : les premières peuvent être acquises en amont, les secondes doivent être acquises en pratique (Felder, 2021).

Si tous n'ont pas rencontré des résidents aimables ou charitables lors de leurs premiers jours à Genève, Mohammed et Hussam — tous deux tunisiens — ont croisé une femme franco-marocaine, qui les a invités à passer la première nuit dans sa maison après les avoir vus errer très tard à la gare et pris connaissance de leur situation. Le lendemain matin, elle leur a indiqué l'adresse du guichet du service social à Genève et les lieux où ils pouvaient obtenir de l'aide. Elle leur a ainsi facilité l'acquisition de la première couche de connaissance, en leur expliquant la géographie de la

ville, l'organisation de ses transports publics, mais surtout en leur indiquant où ils pourraient obtenir l'assistance d'institutions publiques et privées. La dispersion de cette infrastructure d'accueil, mais aussi sa moindre visibilité, fait qu'il est difficile aux néophytes d'y naviguer.

À Genève, l'infrastructure d'accueil est souvent discrète et se fond dans le paysage. Le lieu d'accueil *Espace Solidaire Pâquis*, par exemple, est situé dans un temple. Certains de nos enquêtés disposaient de l'adresse, mais n'ont pas imaginé que ce bâtiment religieux tout à fait ordinaire dans son apparence avait changé de fonction. Même les centres d'hébergement sont presque invisibles. Les deux abris gérés par la ville sont situés dans des abris antiatomiques souterrains. Comme leur entrée est souvent cachée — dans un parking souterrain par exemple — les personnes vivant ou travaillant à côté d'eux ignoreraient souvent leur existence (Del Biaggio et Rey, 2017). Le premier accès à l'un des points de « l'infrastructure » repose donc souvent sur le savoir d'un compagnon d'infortune, d'une personne bien informée ou d'une adresse glanée en ligne — et nous avions d'ailleurs proposé de considérer le web et les smartphones comme un élément délocalisé et mobile de « l'infrastructure d'arrivée » (Felder et al., 2020).

Ces informations et explications ne suffisent toutefois pas à donner aux nouveaux venus un sentiment de familiarité. Celui-ci ne se développe qu'avec une couche supplémentaire de connaissance expérientielle, acquise à l'usage. En empruntant les mêmes routes aux mêmes heures, les jeunes maghrébins que nous avons rencontrés ont rapidement développé une capacité à estimer ce qu'ils peuvent attendre de tel lieu à tel moment, en termes de ressources et de menaces potentielles. Cette connaissance porte donc sur des situations plus que sur des espaces (Felder, 2021 : 183). Par exemple, alors que le Jardin Anglais est généralement considéré comme un lieu approprié pour se reposer durant la matinée, certains jeunes adultes interviewés l'évitent le lundi, estimant que la police y mène des contrôles plus poussés afin d'élucider les vols commis durant le week-end.

La familiarité avec la ville permet généralement aux citadins de vaquer à leurs occupations sans prêter trop d'attention à ce qui les entoure, elle leur économise de l'attention et leur procure un sentiment d'aise (Thévenot, 2006; Felder, 2021). Cette familiarité est ainsi réservée à celles et ceux qui peuvent se permettre de baisser leur garde, celles et ceux qui ne se sentent ni menacés ni dévisagés. Comme nous l'avons montré ailleurs, on ne peut adopter un détachement familier que si les autres qu'on croise font preuve d'une pareille attitude à notre égard (Felder, 2021 : 186). Or, nos interviewés repèrent parmi les passants des personnes qui, « au lieu de regarder tout droit leur chemin comme les autres passants » — explique Ahmed, « regardent à droite et à gauche en se déplaçant ». Nos interviewés les surnomment « Hanash » (serpent) : ils désignent ainsi les policiers en civil. L'illégalité et le risque d'un contrôle de police inopiné poussent à une

vigilance épuisante à long terme, à un « guet perpétuel obligatoire » (Peccoud, 2019 : 141) qui limite sensiblement l'aise que procure d'ordinaire la familiarité d'avec l'environnement.

En tant que processus d'apprentissage et d'habituation progressive, la familiarisation reste toutefois essentielle pour espérer « habiter » (Breviglieri, 2006). On verra que nos enquêtés se forgent une solide connaissance des espaces de la ville, où ils savent trouver des aménités cachées, notamment lorsqu'ils se mettent en quête d'« endroits secrets », en fouillant les interstices urbains au gré de leurs pérégrinations.

V/ Habiter malgré la dispersion

Le logement occidental contemporain concentre souvent une grande partie des dimensions de « l'habiter », qui n'y est néanmoins pas cantonné (Breviglieri, 2012). Le logement est pour la plupart des citadins le lieu du repos et du soin, de l'aise familière, de la cohabitation avec ses proches, mais il est aussi l'espace où recevoir autrui, exercer l'hospitalité et se ménager une intimité. C'est là où l'on prend également soin de soi et de ses affaires, où l'on se met aussi à l'abri des épreuves de la vie publique et où l'on s'édifie une vie privée. Le rythme du parcours de la journée typique décrite plus haut implique au contraire une dispersion des fonctions usuelles de l'habitat normal. D'ordinaire, l'hébergement d'urgence où les jeunes Maghrébins passent la nuit n'est pas disponible pour se reposer la journée. Ce n'est pas non plus l'endroit où se prend le petit déjeuner. Le lieu du petit déjeuner n'offre pas de repas de midi, et les lieux qui proposent un repas de midi ne sont pas ouverts le soir. Pour reprendre les mots de Rapoport (2003), leur habitation consiste en un système de milieux particulièrement dispersé. Il ne s'agit pas seulement d'étendre un logement dans d'autres espaces (cafés, places, etc.), mais surtout de compenser l'absence d'un lieu « à soi » qui concentrerait les fonctions de base et rassemblerait des équipements et biens qui tendent à être distribués aux quatre coins de l'environnement urbain.

Cette dispersion demande une économie des déplacements : rationaliser les trajets et favoriser la fréquentation de lieux qui concentrent plusieurs fonctions. Ahmed joue parfois au foot avec une équipe amateur. Cela lui permet de se changer les idées, mais aussi d'utiliser les vestiaires. Après s'être douché, il se rend parfois au rayon parfumerie d'un centre commercial qui se trouve sur sa route, profite de la disponibilité des testeurs, avant de s'assoir un moment dans le hall pour reposer ses jambes et se connecter au réseau wifi. Il y fait chaud, et l'accès aux toilettes est gratuit.

Cette économie des déplacements et du choix des destinations quotidiennes ou hebdomadaires est parfois déstabilisée par des imprévus. Certains lieux

proposant des repas ou des places d'hébergements demandent de prendre un ticket à l'avance, ce qui constitue une contrainte (il faut se rendre au guichet au bon moment), mais permet en principe d'avoir une place réservée. D'autres lieux fonctionnent sans réservation, selon le principe du « premier arrivé, premier servi ». Ahmed redoute d'arriver trop tard au *Caré*, quand les repas sans porc ont tous été distribués. Le matin, celles et ceux qui arrivent trop tard pour le petit déjeuner au *Bateau* peuvent se rendre au *Phare*, un espace géré par *l'Armée du Salut*, mais qui est à 20 minutes de marche. Il n'existe pas toujours d'alternative, notamment le soir quand les abris sont complets.

De plus, les structures d'hébergement d'urgence de la Ville ainsi que de *l'Armée du Salut* fixent une limite quant au nombre de nuitées fournies. *L'Armée du Salut* demande en outre à ses usagers une contribution de cinq francs par nuit. Il est possible d'obtenir des bons, distribués notamment par des paroisses qui prennent les coûts à leur charge. Cependant, il faut trouver où et à qui demander, et se déplacer jusqu'à l'endroit indiqué, ce qui peut bouleverser l'économie des trajets.

Par ailleurs, l'infrastructure d'accueil est souvent affectée d'un sous-équipement chronique. Les abris gérés par la Ville et l'Armée du Salut disposent de sanitaires et de douches, mais les *sleep-in* ouverts en 2020 ne fournissaient que des toilettes mobiles. Pour prendre une douche, il faut alors se rendre au *Point d'Eau*, un espace géré par l'association *Carrefour-Rue* offrant douches et divers services tels que coiffeur, soins dentaires et laverie. Pour la lessive, certains lieux d'accueil fournissent des cartes prépayées permettant d'utiliser des laveries automatiques. Même les passages aux toilettes demandent une certaine organisation : certains lieux d'accueil de jour, comme *l'Espace Solidaire Pâqui*s, situé dans un temple protestant réaffecté, ne sont pas équipés de toilettes. Les toilettes publiques à proximité ferment la nuit, et ont même été momentanément condamnées durant le printemps 2020, au début de la pandémie de COVID-19.

Une possibilité qu'aucun de ces espaces n'assure est l'accès à des espaces d'intimité. Les auteurs s'étant penchés sur l'habiter insistent toujours sur l'importance « de pouvoir se rendre en un espace, quel que soit le lieu où il s'inscrit (un quartier, un lieu de travail, une chambre…), continûment hospitalier : [un espace qui] offre de s'y retirer, de s'y rétablir et de s'y recueillir » (Breviglieri, 2006 : 11). Les personnes sans domicile fixe se retirent parfois dans une tente ou une cabane, profitant de ces précaires parois faites de tissus ou de bois afin « de se cacher, de se soustraire à la publicité, de se ménager des usages intimes du corps, [ce qui] est une dimension clé du chez-soi » (Lion, 2015 : 110). Même si l'intimité y est sans cesse menacée, tente et cabane permettent de se retirer, de mettre à distance les épreuves du jugement et de la coprésence d'autrui, ce que n'autorise pas l'hébergement collectif, du moins en période ordinaire — le

plan COVID-19 mis en place par la ville de Genève pour les personnes sans domicile a permis à ces dernières d'avoir accès à des chambres individuelles, haussant ainsi la qualité d'hospitalité qui leur était fournie (Stavo-Debauge et al., 2022).

V/ 1. Chercher de l'intimité dans les « endroits secrets »

Aussi, les exilés maghrébins que nous avons rencontrés cherchent des interstices urbains qu'ils appellent parfois leur « endroit secret », lequel doit pouvoir le rester (« secret ») afin de continuer à dispenser ses précaires bienfaits d'intimité. Fahed explique : « J'ai choisi mon endroit secret, il y a une douche, des toilettes, il y a tout à côté ». Un « bon » endroit est caché, connu de peu de gens, mais néanmoins proche des aménités urbaines, voire lui-même équipé (toilettes, douche, prises électriques, endroits pour manger). Ismaïl s'introduit dans des maisons vides. Il évalue l'état du jardin, inspecte l'intérieur à travers les fenêtres, afin de déterminer que le bâtiment qu'il guigne n'est pas occupé. Les herbes hautes et la poussière sur les meubles sont les indices qu'il recherche et sur lesquels il se règle. Dans les entretiens, nos interlocuteurs sont toujours restés vagues sur la localisation de ces endroits qui leur servent, comme dit Youssef, non pas à s'installer, mais à passer du temps seul et à « se vider la tête ».

Parfois, par choix ou nécessité, ils ajournent la quête d'une place dans un dispositif d'hébergement et passent la nuit dehors. S'il fait beau, cela peut être une solution préférée à une nuit en dortoir, où le sommeil sera interrompu par les allées et venues, les crises de toux ou de panique, les ronflements, bref, par toutes les nuisances qui exsudent d'un voisinage imposé avec des gens mal en point. Mais, explique Fahed : « On le fait en cachette parce que la police ne nous laisse pas dormir dehors. On dort dans la rue ou bien dans la forêt, on ramène des couvertures de la Caserne sans qu'on nous voie, dans le Jardin Anglais aussi, parfois sous une scène en bois sous laquelle on peut se cacher, il y a aussi des gens qui dorment sous les ponts. Si les policiers te voient, ils te réveillent et te disent qu'en Suisse il y a des associations où l'on peut aller dormir. Ils ne savent pas que dans ces associations il y a des problèmes. » Ces endroits « secrets » permettent aussi à son occupant précaire de cacher ses affaires, pour ne pas tout porter sur son dos, et pour éviter les saisies en cas de contrôle de police. Quelques-uns de nos enquêtés craignent même que les quelques casiers mis à disposition dans certains lieux d'accueil soient fouillés ou pillés.

V/ 2. Se déplacer et se rencontrer

La dispersion des sites qui composent ces instables milieux d'hospitalité fait des déplacements un enjeu crucial. Genève reste une petite ville, mais le parcours indiqué sur la figure 1 représente environ treize kilomètres. Ainsi les exilés maghrébins que nous avons rencontrés prennent souvent les transports publics. S'il est facile d'entrer dans les véhicules dans la mesure

où aucun contrôle n'est effectué aux portes, il leur faut faire face aux risques des contrôles aléatoires effectués par des membres du personnel qui montent à bord. Chacun développe des stratégies pour échapper aux contrôleurs, mais cela exige une attention constante et implique de rester sur ses gardes, de sorte que le trajet n'est pas l'occasion d'un repos : « une seule fois dans le bus, j'étais fatigué j'ai dormi et hop ils m'ont trouvé » a expliqué Mohammed. Même les déplacements à pied demandent de la vigilance. Comme nous l'avons observé, il leur faut être aux aguets, savoir prêter attention à l'irruption possible de personnes malvenues, des policiers notamment :

> On se promène dans le parc des Cropettes avec Ismaïl et deux de ses amis. Ceux-ci retrouvent une connaissance, avec laquelle ils échangent discrètement un petit sachet de cannabis. Soudain Ismaïl dit à voix haute, mais sans tourner la tête : « continuez tout droit, marchez, et ne regardez pas derrière vous, c'est Babak. » (Carnet de terrain, 30 mai 2020)

« Babak » est un autre surnom qu'ils donnent à la police, le mot signifie « ton père », c'est-à-dire celui qui surveille, qui est garant de l'ordre et peut sévir en cas de manquements, celui duquel il faut donc se prémunir pour éviter ses foudres. Ce scénario ressemble à d'autres situations vécues, quand leur père les surprenait en train de fumer durant leur adolescence. Les surnoms ne servent pas qu'à parler de la police, ils les utilisent également afin de parler d'eux-mêmes. Dès leur arrivée dans un nouveau pays, ils se créent un nouveau nom qu'ils utilisent avec la police et entre eux. Naviguant sous pseudonyme, leur espoir est d'arriver à régulariser un jour leur situation et de pouvoir mentionner leur vrai nom, de sorte à ouvrir ainsi une nouvelle page dans leur vie sans que les infractions commises et enregistrées dans leur dossier judiciaire sous leur faux nom ne les suivent.

La crainte diffuse de la police affecte leur manière de se déplacer, les poussant à développer un « savoir circuler en ville » basée sur une « carte du danger », dessinée à partir de leur expérience et des récits de leurs pairs (Le Courant, 2016 : 212). Cette crainte détermine non seulement le choix des parcours, mais aussi leur régime d'attention, et leur façon de s'entourer. Être plusieurs permet d'assurer davantage la surveillance des alentours, mais un groupe trop volumineux attire l'attention. De petits groupes de trois sont un bon compromis et permettent de maintenir des « apparences normales » (Goffman, 1996). Le soir et la nuit offrent plus de liberté pour se rencontrer en nombre, sans se montrer trop visible, comme l'illustre cet extrait de carnet de terrain :

> Rassemblé sur une place dans le quartier des Grottes un jour d'été, chacun fume un joint, les paupières gonflées et rouges. Le manque de sommeil est affiché sur leurs visages. Ils ont choisi de

> passer la nuit dernière ensemble sur la plaine de Plainpalais. C'était un soir de week-end, et la plaine était animée durant une bonne partie de la nuit. (Carnet de terrain, 4 juillet 2020)

Outre d'autoriser à se fondre dans la foule hétéroclite des noctambules, l'animation propre aux soirs de week-end leur permet de faire des rencontres et de prendre soin du « business », comme nous le montrerons dans la prochaine section. Les horaires stricts des structures d'hébergement d'urgence ne leur permettent pas de rester tard dehors, mais les *sleep-in* offrent plus de flexibilité : « Ils nous disent de laisser nos affaires à l'église [où est situé le *sleep-in*]. Je prends juste un petit sac à dos où je mets mon chargeur, mes petites affaires. Bref, je disais que s'il fait beau le soir, je sors, je traîne avec des amis et puis je retourne à l'église. Elle nous accueille tout le temps, parce que ceux qui travaillent là-bas nous connaissent, ils nous disent qu'on peut retourner à l'heure qu'on veut, que ça soit à deux heures ou trois heures du matin », explique Ahmed. Ces moments de rencontre en groupe sont aussi des moments propices aux échanges d'informations utiles.

> Deux Maghrébins discutent sur un banc à Plainpalais en tenant chacun un gobelet de café. Leurs téléphones chargent, branchés sur les installations électriques du marché. Un jeune maghrébin arrive en vélo et s'arrête à côté d'eux. Puis Ahmed, qui revient du *Caré*, se joint à eux. La conversation porte sur les nouvelles politiques migratoires de l'Italie, les stratégies qu'ils attribuent à la police de Genève envers les sans-papiers, les nouveautés des services du système social pendant la pandémie. Ils évoquent la nécessité de connaitre l'adresse d'un avocat en cas de problème avec la justice. (Carnet de terrain, 20 avril 2020)

La situation centrale de la plaine de Plainpalais, son aspect vaste et ouvert, ainsi que ses bancs, tables et parapets, lui donne des qualités appréciées pour se retrouver, discuter, échanger des nouvelles du pays. Quand le temps n'invite pas à rester dehors, il est plus difficile de créer ces occasions et donc de s'informer des opportunités et contraintes nouvellement apparues dans leur environnement.

VI/ Gagner sa vie et l'égayer, même au prix d'illégalités

La possibilité de se nourrir et de se loger gratuitement ne dispense pas les jeunes adultes que nous avons rencontrés de chercher des sources de revenus. Il s'agit non seulement de couvrir les besoins non pris en charge par l'infrastructure d'accueil, mais aussi d'atténuer le sentiment de dépendance à son endroit. L'estime de soi souffre d'être sans cesse dans la position d'un bénéficiaire qui ne cesse de recevoir, est constamment obligé

de demander, mais n'a rien à donner et ne produit rien pour lui-même (Honneth, 2000; Caillé, 2019).

Épuisés, fatigués et toujours un peu perdus, ils se rassemblent sur les escaliers de l'église au-dessus du *Caré*. Certains sont calmes et d'autres tendus, la consommation de haschisch n'ayant pas le même effet sur les uns et les autres. Ils font la queue pour un café. Certaines personnes, embrumées par la fatigue et les joints, n'arrivent pas à respecter la discipline toute relative requise par le lieu d'accueil. Ismail décrit l'impossibilité de supporter « le stress » de leur (sur)vie à Genève sans consommer du hachisch pour se calmer et amortir les épreuves. Il explique aussi que Youssef et lui ont arrêté pendant quelque temps de prendre leurs repas dans les lieux d'accueil, où ils ne choisissent ni ce qu'ils « mangent, ni d'ailleurs les convives, le lieu et les heures de leurs repas » (Ossipow et Cuénot 2019 : §6). Disposant d'un peu d'argent, ils ont retrouvé plaisir à manger en s'autorisant à choisir ce qu'ils se mettent sous la dent : « quand tu manges quelque chose que tu as acheté avec ton argent, tu te sens différent, t'as plus faim, tu te sens rassasié, tu oublies la nourriture ».

Nos interlocuteurs nous ont souvent décrit l'impression de ne jamais être rassasié avec les repas servis gratuitement. Il s'agit sans doute moins de quantité que de rapport au plat qui leur est fourni. Si celui-ci procède d'une forme d'assistance tenue pour humiliante, alors « la nourriture va te suivre toute la journée, tu ne pourras pas penser à autre chose. Tu répètes la même chose tous les jours, tu manges, tu bois et c'est tout. Toute la journée tu ne fais que suivre la nourriture. À quelle heure ça ouvre, à quelle heure ça ferme. Les gens à la fin, ils en ont marre, ils n'ont pas d'argent, rien » explique Youssef, un Marocain arrivé à Genève il y a neuf mois.

Tandis que de très nombreux sans-papiers travaillent à Genève, les emplois « au noir » — dans l'économie domestique, le jardinage, l'hôtellerie et la restauration — échappent à ces jeunes adultes. Leur niveau de français et d'anglais est limité, ils n'ont souvent pas de formation, et leur mode de vie et leur apparence les exposent à la méfiance. Ils ne bénéficient pas non plus de la solidarité communautaire que l'on aurait pu imaginer. Certes, le canton de Genève comptait en 2017 près de 2000 ressortissants (enregistrés comme résidents) marocains, et plus de 1100 Algériens, mais nos enquêtés font figure de brebis galeuses aux yeux de leurs compatriotes « en règle » (Fibbi et al., 2014).

Le commerce de cannabis — le « business », comme ils l'appellent — est une option relativement peu risquée et accessible lorsqu'elle concerne de petites quantités. Cependant, en tant que nouveaux arrivants, sans clients attitrés ni grande connaissance du « marché », nos enquêtés ne parviennent pas à tirer des gains importants de leur « business », ni à se faire une place dans les réseaux plus lucratifs de deals organisés. Ils sont de ces dealers

« précaires » décrits par Loïc Pignolo (2017 : 33). Youssef explique que la marchandise risque d'être confisquée par la police, ce qui rend le rendement du travail incertain. Il présente toutefois ce choix comme une alternative à d'autres activités délictuelles : « Je ne vais pas te mentir, quand tu n'as ni de père, ni de mère, ni de famille, ni de papiers, et tu n'as même pas où habiter, tu me comprends ? On te réveille à sept heures du matin et on te dit de sortir. Tu es toujours fatigué, toujours épuisé. Un moment je me disais soit je vole, soit je trouve une autre solution parce que je ne peux pas vivre comme ça. »

Malgré le développement d'une solide infrastructure d'accueil, l'ordre qui règne à Genève, « ville garantie » s'il en est (Breviglieri, 2013; Pattaroni, 2020), la rend peu hospitalière à nos enquêtés, qui ne peuvent y figurer aux titres de ces habitants « normaux » et bien intégrés pour lesquels l'environnement urbain est dûment apprêté. Fahed le reconnaît : « Genève est faite pour quelqu'un de stable, qui est bien installé dans son appartement. (…) C'est un pays stable, il n'y a pas de travail au noir, tu ne peux rien faire et si tu voles, tu vas en prison. Il y a beaucoup de police et de caméras ici. Si tu commets un vol aujourd'hui, ils ne t'arrêteront peut-être pas demain ou après-demain, mais tôt ou tard ils le feront, tu n'as nulle part où aller, la Suisse est petite. » Ce qui pouvait se présenter comme un atout — un État de droit qui fonctionne et où on peut faire confiance aux institutions — se révèle un obstacle pour ceux dont la présence constitue en soi une illégalité et qui n'améliorent leur quotidien qu'au prix d'autres illégalités.

VII/ Se projeter : l'espoir d'une rencontre heureuse

La capacité à se projeter irrigue l'expérience migratoire. La prendre au sérieux permet de dépasser les approches mécanistes cherchant des causes à la migration sans tenir compte des aspirations et des projets des individus concernés (Gourcy, 2013). Les projets impliquent une mise en récit, qui évolue et se redéfinit. « En théorie, tout le monde a un plan. Ils ont tous une histoire à nous raconter sur leurs plans. Déjà parce que tu as besoin de ça pour avancer », explique Ibrahim, assistant social dans une des structures d'accueil de Genève. Il confirme notre observation : le mariage est un projet commun à tous nos enquêtés. À leurs yeux, il s'agit de la seule et unique manière d'obtenir des papiers et de sortir de la « galère ». Ainsi, la vie sociale et particulièrement nocturne revêt pour eux une importance cruciale. Ahmed y revient : « Le soir, je vais parfois dans des cabarets. Je ne bois pas d'alcool, mais j'y vais pour rencontrer des filles, peut être que je rencontre une fille et qu'on se marie. Mais si je rencontre une bonne fille, je resterai avec elle, pas juste pour mes papiers. » Les horaires des

structures d'hébergement d'urgence contrecarrent de tels plans : « Quand tout le monde sort et se décontracte, moi je dois rentrer ! » ajoute-t-il.

Outre le projet de mariage, ces moments de sociabilité nourrissent une volonté de faire des rencontres, qui débouchent parfois sur des opportunités d'échapper à la monotonie du parcours type que l'on a décrit précédemment. Après avoir passé les premiers jours de son arrivée dans une ruelle, à l'abri des regards, puis dans une voiture, à l'Armée du Salut et dans un lieu d'hébergement d'urgence de la Ville, Ismail a pu dévier du parcours type en accédant à un squat en périphérie de Genève. Cette opportunité s'est révélée à l'occasion d'une rencontre opérée dans le cadre de son « business ». Contrairement aux nouveaux venus, Ismail mène son « business » depuis bientôt deux ans, ce qui lui permet ensuite de quitter le squat et de s'offrir une collocation avec un Suisse. Cette situation a perduré quelques mois, jusqu'à sa rencontre avec une femme (une de ses clientes), qui s'est soldée par son emménagement chez cette dernière. Après une année de cohabitation, ils se sont séparés. Pour Ismail, ce sont donc les rencontres qui lui ont permis de s'émanciper des dispositifs de l'infrastructure d'accueil et de gagner en autonomie. Cette autonomie s'avérait cependant précaire et toute relative : il restait évidemment dépendant des personnes qui le logeaient, et donc de la qualité des relations qu'il parvenait à maintenir avec elles. On notera qu'entretenir une relation demande des moyens et une capacité à assurer don et contre-don.

Après sa séparation, Ismail a vécu quelques jours en errance, dormant parfois dehors et parfois chez des « connaissances » qui lui offraient ponctuellement l'hospitalité. Alors qu'il était assis sur un banc avec son petit sac sur le dos à la gare de Genève, réfléchissant à un lieu où passer la nuit, une femme qu'il décrit comme âgée l'approche. Après une longue conversation, la vieille dame l'invite chez elle, dans un appartement situé près de Plainpalais. Elle lui met à disposition une chambre, une salle de bain, et lui permet d'utiliser la cuisine. Il rencontre son fils, qui lui rend visite régulièrement. Après quelque temps, Ismail demande la permission d'accueillir des amis, ce que son hôte lui accorde. Mais alors qu'elle s'absente quelques jours, Ismail reçoit sept de ses « connaissances ». Ayant vent de la situation, le fils appelle la police, au motif que les restrictions sanitaires en vigueur n'autorisent pas de « rassemblements » privés de plus de cinq personnes. À l'arrivée des agents de police, une partie des invités se sont envolés, mais Ismail ne peut échapper au contrôle d'identité et se voit condamné par ordonnance pénale à deux jours de prison pour infraction à la loi sur les étrangers.

L'hospitalité offerte par la femme n'a ainsi pas suffi à le mettre à l'abri durablement, car il a « trop » pris ses aises et voulu recevoir à son tour : par solidarité avec ses compagnons d'infortune, il leur a ouvert la porte, alors qu'il n'était pas « chez lui » et que la période était au semi-

confinement. Le cas d'Ismail montre que le « miracle » de la rencontre heureuse, qu'elle soit charitable ou amoureuse, ne parvient généralement pas à les « sauver » bien longtemps, car ils ne sont pas à l'abri de commettre impairs et fautes qui mettent en péril la relation entretenue avec leurs hôtes, lesquels finissent parfois par les mettre à la porte. L'attente que ces jeunes adultes nourrissent à l'endroit de la rencontre « miraculeuse » indique qu'ils semblent donc s'en remettre à autrui : c'est d'autrui que viendrait la solution, c'est par l'entremise d'une femme qui saurait les accueillir et les aimer qu'ils pourraient être saufs. La sortie du milieu enfermant de l'infrastructure d'accueil serait ainsi préférentiellement envisagée au travers du mariage, qui consiste à vouloir troquer une forme de protection publique contre une protection privée. Mais du projet de mariage à sa réalisation, il y a un gouffre et ledit projet reste souvent à l'état de rêve.

Quant à la communauté arabophone établie, elle ne représenterait pas un soutien efficace. Ahmed, Algérien de 29 ans, en a fait l'amère expérience à son arrivée, neuf mois avant notre rencontre. Dès ses premiers pas en Europe, l'expérience de la stigmatisation qui vise les jeunes du Maghreb l'a poussé à se présenter comme Palestinien : « Si je disais que j'étais Algérien, on me traitait de voleur ». À son arrivée en Suisse, il tente néanmoins de solliciter la solidarité de résidents arabophones, sans succès. « Le premier jour, je suis entré dans un restaurant libanais, ou syrien, ou égyptien, je ne sais plus. J'ai dit que j'étais Algérien, que je n'avais rien, et j'ai demandé un sandwich. Ils ont refusé. Du coup je suis allé dans un restaurant suisse, et ils m'ont servi ». Pour Ahmed, les Maghrébins venus avant lui ont sali leur réputation. Nous l'avons montré plus haut, les jeunes Maghrébins sont en effet régulièrement montrés du doigt pour des faits de délinquance.

Alors que les institutions et les édifices religieux sont parfois présentés comme des refuges pour les personnes sans-papiers (Sigona, 2012), la fréquentation de la mosquée n'a pas non plus débouché pour Ahmed sur une quelconque forme de solidarité. Le Zakat — l'aumône que les musulmans sont censés verser généralement durant le mois du Ramadan — serait distribué en priorité aux personnes certes démunies, mais régularisées. Selon Ahmed, les sans-papiers comme lui ne pourraient en profiter. Les sans-papiers maghrébins semblent ainsi mis à part de la communauté maghrébine établie à Genève. Quand on lui demande s'il a fréquenté des associations culturelles maghrébines durant ses deux ans à Genève, Ismail répond en riant « C'est dans quelle époque ça ? Je n'ai jamais entendu parler de ça. » Ces associations seraient « bourgeoises », elles s'adresseraient aux résidents dûment régularisés et disposants de moyens financiers, renforçant encore un sentiment d'enfermement dans le réseau de l'infrastructure d'accueil.

Ces portes qui se ferment et cet horizon qui se bouche alimentent une frustration difficile à supporter dans l'état de fatigue chronique généré par un mode de vie qui leur impose de « ne plus habiter » (Breviglieri, 2002), ou de n'habiter que trop ponctuellement et dans des conditions qui affectent leurs capacités à se projeter, à tenir des engagements et à faire « bonne figure » (ibid.). Neuf mois après son arrivée à Genève, Ahmed voit sa situation se dégrader. Alors qu'il pensait chercher du travail, il n'en trouve pas la force et la situation pandémique réduit de toute façon les opportunités :

> « Je ne suis pas assez stable pour chercher un emploi. Je vis à la caserne, c'est compliqué. Si je veux me doucher et me changer, je ne peux pas entrer, c'est ça le problème, si tu as un appartement, tu peux rentrer chez toi, te doucher, te reposer, moi je ne peux pas faire ça, je dois attendre jusqu'à 19 heures 45 pour pouvoir rentrer au centre, et une fois que je suis rentré je ne peux plus sortir, c'est ça la différence, c'est une différence qui peut détruire toute la vie d'une personne. Imagine être dehors toute la journée sous le soleil et fatigué. »

Les contrôles policiers achèvent d'ébranler les espoirs d'installation. Fahed nous attend dans un parc, assis avec une bière, deux bouteilles vides à ses côtés. Son visage est pâle, ses yeux rouges. « Ça fait sept mois que je suis là et que la police n'était pas parvenue à me contrôler, mais là, ils m'ont emmené au poste, ils ont pris mes empreintes, là tout est fini ! » La collecte des empreintes digitales annihile les stratagèmes de changement d'identité : car si « il est finalement assez aisé de faire exister un être administratif » (Le Courant, 2019 : 59), il est aussi aisé de l'annihiler. Même tenter sa chance dans un autre pays sera dès lors plus compliqué.

S'ils n'ont ainsi pratiquement aucune chance d'obtenir des papiers, le risque de renvoi est néanmoins réduit. Les expulsions vers l'Algérie sont rares, les autorités algériennes limitant l'application de l'accord de réadmission signé avec la Suisse en 2007. Ainsi, en 2021, 600 Algériens sans-papiers étaient en attente d'expulsion depuis la Suisse[10].

Le parcours et les contraintes en termes de distances et d'horaires pèsent sur le moral de ceux qui ne parviennent pas à trouver d'autres appuis. Faire la queue trois fois par jour pour avoir un café ou un repas, fréquenter des endroits où ils ne rencontrent que des personnes en situation précaire, parfois épuisées, ou affectées par des addictions et des troubles psychiques,

[10] "Berne tente de négocier avec l'Algérie le renvoi des migrants illégaux", *Radio Télévision Suisse*, 26 mars 2021, https://www.rts.ch/info/suisse/12077344-berne-tente-de-negocier-avec-lalgerie-le-renvoi-des-migrants-illegaux.html Consulté le 6 décembre 2021.

voilà autant d'épreuves avec lesquelles il leur faut compter pour bénéficier des bienfaits de cette infrastructure. En outre, si les relations avec les travailleurs sociaux nourrissent dans un premier temps des espoirs et une confiance envers les institutions, celles-ci font place à la méfiance après avoir constaté les limites de l'infrastructure. Les dispositifs d'accueil assurent certes de ne pas mourir de faim et de froid, de se créer un CV, et même de se divertir. Mais ils permettent difficilement d'y rencontrer d'autres personnes que celles qui sont elles-mêmes dans le besoin et ne se montrent donc pas d'un grand secours. Ils ne permettent pas non plus d'obtenir un permis de séjour ni un travail (même « au noir ») et donc de pouvoir s'affranchir de la relation d'assistance nouée avec les travailleurs sociaux et les bénévoles (du moins pour les personnes dont il est question ici, qui ne parlent pas toujours un très bon français et n'ont pas de papiers en règle).

Une frustration en découle et les épreuves sont alors ressaisies comme participant d'une vicieuse « stratégie » de « la Suisse » : « Combien va-t-il supporter cela, l'être humain, un mois, deux mois, trois mois ? Le froid va arriver, tout ça, c'est calculé, le froid va venir. Tu n'auras pas où dormir quand il fera froid, soit tu vas commencer à voler, soit tu vas faire des choses qui vont faire qu'on te prenne en prison, soit tu n'en pourras plus et tu vas finir par partir du pays, c'est ça la stratégie de la Suisse », explique Ismail. Très vite, ces jeunes adultes maghrébins fomentent donc le projet d'aller voir ailleurs et de trouver un pays où demander l'asile — requête largement illusoire au regard des règles du droit d'asile. Ce projet de reprendre la route ne se matérialise toutefois pas toujours et Genève reste donc parfois une destination durable. Si le « système » de cette infrastructure d'arrivée leur donne le sentiment d'en être captifs, il constitue néanmoins un filet de sécurité et s'en affranchir est risqué. À la fin de l'été, certains de nos enquêtés s'étaient vus exclus des structures d'hébergement pour des faits de bagarres. Ils ont alors repris la route vers l'Italie, suivant les pas de leurs pairs partis avant eux pour tenter leur chance de l'autre côté des Alpes.

VIII/ Conclusion

Toute forme d'hospitalité entraine des contraintes et l'hospitalité n'est jamais sans condition, contrairement à ce que laisse accroire une certaine vulgate derridéenne (Stavo-Debauge, 2018). Parmi ces contraintes, l'imposition d'un rythme est particulièrement limitante. Exécuter chaque jour le parcours nécessaire à leur subsistance expose les jeunes maghrébins sans-papiers que nous avons rencontrés à une forme d'aliénation que Roland Barthes décrivait comme une « hétérorythmie ». Cette « pression rythmique » (Antonioli et al., 2020) résulte en partie du morcellement de

l'infrastructure d'accueil qui compte une multitude d'acteurs : étatiques, associatifs, caritatifs, religieux. Des tentatives de coordination ont certes vu le jour, notamment juste avant la pandémie de COVID-19, avec la naissance d'un collectif d'associations nommé CAUSE. Mais en 2021, un rapport pointe encore le manque de « politique commune de réponse aux besoins du sans-abrisme » à Genève (Bonvin et al., 2021). Comme ailleurs en Suisse, le principe de subsidiarité guide les politiques publiques et l'État se contente généralement d'encadrer et d'encourager les associations déjà actives sur le terrain.

La pression rythmique peut aussi être imposée à dessein, reflétant un travail social génératif qui vise l'activation des bénéficiaires (Soulet, 2008). La « mise en mouvement » n'est alors plus seulement une métaphore. Si les foyers d'hébergement ferment le matin, ce n'est pas seulement pour limiter les coûts, mais aussi pour que les hébergés se lèvent et aillent chercher du travail. Une collaboratrice d'un de ces foyers y dénonce une illusion : « Il faut être avant neuf heures au Club Social pour [obtenir un ticket pour] manger à midi, par exemple. Pendant ce temps [de déplacement] ils ne font rien d'autre, ni chercher du travail, ni se soigner… ». Cette critique s'inscrit dans une perspective qui vise le maintien plus que l'activation, en s'adaptant aux rythmes et aux besoins forcément divers des bénéficiaires. Dans la mesure de leurs marges de manœuvre, les acteurs de l'accueil promeuvent donc différents « modèles d'hospitalité » (Stavo-Debauge, 2017).

La situation que nous décrivons reflète ces contradictions entre différents modèles. D'un côté, une infrastructure trop intégrée ressemblerait à une « institution totale » (Goffman, 1968). Au contraire, nos enquêtés peuvent jongler avec différents prestataires qui ne communiquent pas nécessairement. Il est ainsi possible, après avoir épuisé son quota mensuel de nuitées dans un lieu, de « déménager » dans un autre lieu puis de revenir au premier. Nos enquêtés échappent ainsi à l'attente passive des requérants en centre d'accueil, dont le sort est suspendu à une décision des autorités. D'un autre côté, notre enquête ne décrit pas la course permanente pour trouver de quoi vivre, comme le dépeignent les ethnographies de la grande précarité, qui mettent en avant le coût et les épreuves de la « débrouille » au quotidien (Duvivier, 2014). Nos enquêtés sont en proie à une combinaison d'immobilité et de mobilité, de réitération du même et d'ouverture à la rencontre miraculeuse, qui vient trouer ce quotidien dirimant et met fin à cette impression de faire du surplace, en leur évitant d'avoir à recommencer tous les jours ce même parcours type où rien n'arrive jamais vraiment et où l'arrivée à bon port est sans cesse ajournée.

Cependant, pour ne pas se sentir captifs du circuit assistantiel, leurs usagers s'offrent le luxe de quelques échappatoires, au prix de

renoncements (passer la nuit dehors par exemple) et de prise de risque (ou de psychotropes). Leur appétence pour les conduites délictuelles serait-elle aussi une manière de regagner en agentivité et de conjurer ce morne quotidien, en faisant en sorte que quelque chose arrive ? Car c'est en effet de cette manière qu'ils tiennent, en s'aménageant des échappatoires : rester la nuit dehors plutôt que rentrer à l'abri, se chercher un « endroit secret » pour être seul, se trouver une source de revenus (deal, vol) pour décider pour une fois de ce qu'on mange, de ce qu'on porte comme vêtement, consommer de la drogue (alcool, cannabis, médicaments), se faire source d'événements (fussent-ils fâcheux pour autrui) et ainsi maintenir la possibilité de nourrir un projet (celui de trouver une femme, de trouver mieux ailleurs, etc.).

L'infrastructure d'accueil n'est pas seule en cause. Ce n'est pas elle qui bloque l'hospitalité à ce stade minimal de la survie, là où nulle avancée vers la participation à la communauté des citadins « normaux » n'est proposée. Il est vrai que l'enfermement dans le périmètre de cette infrastructure coupe court à la dynamique vertueuse qui ferait de l'hospitalité un accompagnement des nouveaux venus à l'égale appartenance (Stavo-Debauge, 2017). Mais, dans ce blocage, ce sont les politiques migratoires qui offrent la résistance la plus forte à une hausse de l'hospitalité et au partage des biens et promesses de l'appartenance. À l'arrivée de ces jeunes adultes, les politiques migratoires ont déjà fait des dégâts — même avant le départ — et les règles du droit de séjour limitent d'emblée leurs opportunités, en les laissant au seuil du droit commun.

Pour autant, le sort qui les attend à Genève n'est pas non plus uniquement imputable à un défaut de permis de séjour, puisqu'il s'agit d'une situation qu'ils partagent avec bien d'autres étrangers. Dans cette enquête, nous avons rencontré d'autres sans-papiers (ou futurs sans-papiers, puisque certains bénéficiaient encore de leur visa touristique) — par exemple des Colombiens arrivés à Genève en avion directement depuis leur pays d'origine — qui abordaient leur installation avec beaucoup plus de ressources (des économies, une famille, des contacts, une formation), paraissaient donc plus confiants et semblent s'en être d'ailleurs mieux sortis. Après avoir fréquenté le même circuit assistantiel, ils ont trouvé des appuis (emplois au noir, logement sous-loué) leur permettant de prendre place dans la ville, même de manière précaire.

Il y a donc de multiples manières d'être sans-papiers à Genève et la possibilité de « prendre place » (Pattaroni, 2016) dans la ville varie ainsi non seulement selon le statut légal, mais aussi selon l'état de santé à l'arrivée, selon la stigmatisation dont on fait l'objet, selon les appuis sur lesquels on peut compter (proches ou connaissances installés et disposés à soutenir), selon les compétences linguistiques et professionnelles et la manière dont elles peuvent répondre à un besoin local, etc. Les jeunes

maghrébins dont traite cet article sont loin de former un groupe homogène, mais ils partagent en partie une condition qui les rend captifs d'un parcours assistantiel dont la seule issue réaliste semble le départ vers une autre destination. Quinze mois après notre dernière rencontre dans le quartier des Grottes, nous gardons le contact via les réseaux sociaux. Presque tous ont quitté la Suisse.

Remerciements

Nous remercions Luca Pattaroni, Loïc Pignolo et Fabrice Roman pour leurs commentaires avisés sur une première version de cet article. Nous remercions les personnes qui ont accepté de partager leur expérience pour leur confiance.

Références

Antonioli, Manola, Drevon, Guillaume, Gwiadzinski, Luc, Kaufmann, Vincent et Pattaroni, Luca (2020) *Manifeste pour une politique des rythmes*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.

Aulanier, Audran (2021) Un temps « difficile à encaisser » : Temps de la procédure et temporalité quotidienne des demandeurs d'asile, *Temporalités*, 33.

Bolzman, Claudio (2014) Exil et errance, *Pensée plurielle*, 35 (1), pp. 43.

Bonvin, Jean-Michel, Waltz, Oscar et Vogel, Thomas (2021) *Étude des besoins en matière d'hébergement d'urgence*, Genève, Université de Genève.

Boutchenik, Béatrice et Lê, Jérôme (2017) *Les descendants d'immigrés maghrébins : des difficultés d'accès à l'emploi et aux salaires les plus élevés*, INSEE (Emploi, chômage, revenus du travail).

Breviglieri, Marc (2002) L'horizon du ne plus habiter et l'absence du maintien de soi en public, in Daniel Cefaï Ed. *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, Éditions de l'Aube, pp. 319-336.

Breviglieri, Marc (2006) Penser l'habiter, estimer l'habitabilité, *Tracés*, 23, pp. 9-14.

Breviglieri, Marc (2012) Un essai d'approfondissement sociologique de l'anthropologie capacitaire de Paul Ricoeur, *Études Ricoeuriennes / Ricoeur Studies*, 3 (1), pp. 34-52.

Breviglieri, Marc (2013) Une brèche critique dans la « ville garantie » ?

Espaces intercalaires et architectures d'usage, in Cogato-Lanza, E., Pattaroni, L., Piraud, M., et Tirone, B. Éd., *De la différence urbaine. Le quartier des Grottes*, Genève, MètisPress, pp. 213-236.

Caillé, Alain (2019) *Extensions du domaine du don : demander, donner, recevoir, rendre*, Arles, Actes Sud.

Chiodelli, Francesco et Moroni, Stefano (2015) Do malls contribute to the privatisation of public space and the erosion of the public sphere? Reconsidering the role of shopping centres, *City, Culture and Society*, 6 (1), pp. 35-42.

Clément, Garance, Daffe, Laurie et Fritz, Livia (2021) Vécu de la pandémie et plasticité du logement. Le cas du « semi confinement » en Suisse romande, *Revue des politiques sociales and familiales*, 141 (4).

Del Biaggio, C et Rey, Raphael (2017) Contraints de vivre sous terre à Genève. Les exilés et la société civile face à l'accueil indigne, *Urbanités*, 8.

Deschamps, Catherine, Overney, Laetitia, Laé, Jean-François et Proth, Bruno (2020) Exilés : premiers moments, bien loin des centres urbains, *Revue européenne des migrations internationales*, 36 (2-3), pp. 211-230.

Duvivier, Émilie (2014) Habiter la rue et se « débrouiller ». Parcours de mineurs étrangers non accompagnés à Bruxelles, *Pensée plurielle*, 35 (1), pp. 69.

Felder, Maxime (2021) Familiarity as a Practical Sense of Place, *Sociological Theory*, 39 (3), p. 180-199.

Felder, Maxime, Stavo-Debauge, Joan, Pattaroni, Luca, Trossat, Marie et Drevon, Guillaume (2020) Between Hospitality and Inhospitality: The Janus-Faced « Arrival Infrastructure », *Urban Planning*, 5 (3), pp. 55-66.

Fibbi, Rosita, Kaya, Bülent, Moussa, Jehane, Pecoraro, Marco, Rossy, Yannick et Steiner, Ilka (2014) *Les Marocains, les Tunisiens et les Algériens en Suisse*, Berne, Office fédéral des migrations (ODM).

Gardella, Édouard (2016) Accompagner sans fin : Épreuves temporelles dans les hébergements sociaux de longue durée, *SociologieS*.

Goffman, Erving (1968) *Asiles, études sur la condition sociale des malades mentaux*, Éditions de Minuit, Paris.

Goffman, Erwing (1996) *Les relations en public*, Paris, Ed. de Minuit.

Gourcy, Constance De (2013) Partir, rester, habiter : le projet migratoire dans la littérature exilaire, *Revue européenne des migrations internationales*, 29 (4), pp. 43-57.

Griffiths, Melanie B.E. (2014) Out of Time: The Temporal Uncertainties of Refused Asylum Seekers and Immigration Detainees, *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 40 (12), pp. 1991-2009.

Honneth, A. (2000) *La lutte pour la reconnaissance*, Le Cerf.

Khosravi, Shahram (2016) *Deportation as a way of life for young Afghan men, Detaining the immigrant other: global and transnational issues*, Oxford, University Press Oxford.

Le Courant, Stefan (2016) La ville des sans-papiers : Frontières mouvantes et gouvernement des marges, *L'Homme*, 219-220, pp. 209-232.

Le Courant, Stefan (2019) Imposture à la frontière : Les deux vérités de Masséré Sissoko, *Monde commun*, 2 (1), pp. 48-66.

Lion, Gaspard (2015) Saisir l'habiter par ses marges précaires, *Les Annales de la recherche urbaine*, 110 (1), pp. 108-117.

Lynch, Kevin (2005) *The image of the city*, Cambridge, MIT Press.

Mastrangelo, Simon (2019) *Émigrer en quête de dignité : Tunisiens entre désillusions et espoirs*, Presses universitaires François-Rabelais.

Meeus, Bruno, Arnaut, Karel et van Heur, Bas Éd. (2019) *Arrival Infrastructures: Migration and Urban Social Mobilities*, Cham, Springer.

Missaoui, Lamia et Tarrius, Alain (2006) Villes et migrants, du lieu-monde au lieu-passage, *Revue européenne des migrations internationales*, 22 (2), pp. 43-65.

Odgers-Ortiz, Olga et Campos-Delgado, Amalia-E. (2014) Figés dans le mouvement : périodes et espaces d'attente des migrants mexicains expulsés des États-Unis, *Revue européenne des migrations internationales*, 30 (2), pp. 113-135.

Ossipow, Laurence et Cuénod, Béatrice (2019) Banques alimentaires et *right to food* en Suisse, *Revue des sciences sociales*, 61 (1), pp. 36-43.

Pattaroni, Luca (2016) La trame sociologique de l'espace. Éléments pour une pragmatique de l'espace et du commun, *SociologieS*.

Pattaroni, Luca (2020) *La contre-culture domestiquée : art, espace et politique dans la vie gentrifiée*, Genève, MétisPresses.

Peccoud, Nicole Irène (2019) *Accueillir en institutions bas seuil : une hospitalité nomade*, Mémoire de master. Université de Genève.

Pichon, Pascale (1996) Survivre la nuit et le jour. La préservation de soi

face au circuit d'assistance, *Politix*, 9 (34), pp. 164-179.

Pignolo, Loic (2017) *« C'est pas un boulot, c'est du business. » L'agir des dealers ouest-africains dans un quartier genevois*, Genève, Université de Genève.

Rapoport, Amos (2003) *Culture, architecture et design*, Gollion, Infolio Éditions.

Rotter, Rebecca (2016) Waiting in the asylum determination process: Just an empty interlude?, *Time & Society*, 25 (1), pp. 80-101.

Salzbrunn, Monika, Souiah, Farida et Mastrangelo, Simon (2015) Les « brûleurs » de frontières dans la musique populaire tunisienne : La migration non documentée au prisme de chansons de rap et de mezoued, *Afrique contemporaine*, 254 (2), p. 37.

Sigona, Nando (2012) « I have too much baggage » : the impacts of legal status on the social worlds of irregular migrants, *Social Anthropology*, 20 (1), pp. 50-65.

Soulet, Marc-Henry (2008) De l'habilitation au maintien : Les deux figures contemporaines du travail social, *Savoirs*, 18 (3), p. 33.

Stavo-Debauge, Joan (2010) Dé-figurer la communauté ?, in Kaufmann, Laurence et Trom, Danny Éds., *Qu'est-ce qu'un collectif ?*, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, pp. 137-171.

Stavo-Debauge, Joan (2017) *Qu'est-ce que l'hospitalité ? Recevoir l'étranger à la communauté*, Montréal, Éditions Liber.

Stavo-Debauge, Joan (2018) L'oubli de ce dont c'est le cas : Critique, circonstances et limites de l'hospitalité selon Derrida, *SociologieS*.

Stavo-Debauge, Joan (2021) Sous les catégorisations, de l'allure du nouveau venu à la « culture : Éléments d'une sociologie pragmatique de la phénoménalité de l'arrivant, *SociologieS*.

Stavo-Debauge, Joan, Felder, Maxime et Pattaroni, Luca (2022) L'hospitalité urbaine au risque de la contagion. Comment continuer à recevoir les plus précaires tout en les espaçant les uns des autres ?, *EspacesTemps.net.*

Stingl, Isabella (2021) (Im)Possible selves in the Swiss labour market: Temporalities, immigration regulations, and the production of precarious workers, *Geoforum*, 125.

Thévenot, Laurent (2006) *L'action au pluriel : sociologie des régimes d'engagement,* Paris, Découverte.